LES NOUVELLES d'OSTWIND

N°10 - Décembre 2016

Edito

« 2016 n'aura pas été une année tranquille. Après une grande période de réorientation de nos activités pour pouvoir conserver nos parcs, nous avons été rattrapés par un changement réglementaire de dernière minute. Nous commercialiserons donc dès 2017 notre courant selon le complément de rémunération.
Le projet de loi (voir ci-après), qui, nous l'espérons, sera adopté en fin d'année, est plutôt favorable à l'avenir de notre branche. Et nous nous en réjouissons. Espérons que l'année 2017 se poursuivra dans cette voie positive, et que le futur Président de la République ne reculera pas sur les engagements pris pour les énergies renouvelables, et en particulier l'éolien.
Car notre profession subit, depuis 10 ans, les effets d'une politique en chien de faïence qui a considérablement freiné notre développement.
Ce qui explique en partie pourquoi, à l'heure où 1/3 des centrales nucléaires sont à l'arrêt, la France se voit obligée d'acheter du courant électrique allemand, issu des renouvelables, pour éviter le « black out ».
En attendant, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille et avec vos amis !

A toutes et à tous, bonne lecture !

Fabien Kayser, PDG d'OSTWIND

A la une

OSTWIND lance plusieurs chantiers de front

L'équipe construction d'OSTWIND vient de débuter deux nouveaux chantiers :
- le parc éolien du **Val d'Ay**, en Ardèche (*photo ci-dessus*), qui comptera 5 éoliennes pour 11,5 MW de puissance totale,
- le parc éolien de **Beaumetz-les-Aire**, dans le Pas-de-Calais, constitué de 2 éoliennes, d'une puissance totale de 4,6 MW.

Dans le même temps, OSTWIND s'apprête à démarrer deux autres chantiers en début d'année prochaine : celui du **Val de Nièvre**, dans la Somme (5 éoliennes, 10 MW) et celui d'**Ottange**, en Moselle (8 éoliennes, 16 MW).

La parole à...

Jean-Marie Guillemaille, Président de la CC de la Basse-Marche : les projets éoliens et la loi NOTRe

Qu'est-ce que la loi NOTRe va changer pour la Communauté de Communes de la Basse-Marche ?
Notre intercommunalité va fusionner avec ses voisines : la Communauté de Communes du Haut-Limousin et celle de Brame-Benaize pour former une nouvelle entité. De nouvelles élections auront lieu et donc de nouveaux élus prendont le relais.

Vous qui êtes, avec vos équipes, l'architecte de ce projet, que va changer la fusion pour le projet éolien ?
Le projet éolien est avant tout un projet de territoire. Beaucoup d'hommes et de femmes se sont investis dans ce dossier de longue haleine. L'énergie mise en œuvre pour pouvoir investir 75 millions d'euros sur nos communes profitera à la collectivité, peu importe la taille ou le statut juridique de l'entité. Naturellement, je suis content d'avoir participé, à mon niveau, à ce grand projet et c'est une réelle fierté pour moi de transmettre ce projet dont la réalisation est aujourd'hui certaine, à une nouvelle collectivité. Je ne souhaite pas faire de nostalgie sur cette formidable aventure humaine, je souhaite regarder en avant et poursuivre ces actions de développement.
De toute évidence, ce projet sera le début de beaucoup d'autres initiatives du même type et l'emploi et les services augmenteront aussi autour du développement durable. Le solaire et l'éolien sont en fait des tremplins pour le développement de nos communes. La production d'énergie ainsi que sa maîtrise sont des sujets de grande importance car la transition énergétique passe forcément par les territoires, j'en suis persuadé.
Demain, je resterai attentif à la mise en œuvre de ce projet que je compte voir mené rapidement à bien.

Ça s'est passé...

... en Atrébatie

Invités dans le cadre de l'Ecotour, une vingtaine d'élus de toute la France ont pu découvrir les parcs éoliens de l'Atrébatie (62) et la démarche volontariste de la collectivité, qui utilise les retombées de l'éolien pour procéder à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

... en Basse-Marche

Au mois de novembre, la Basse-Marche (87) s'est mise à l'heure de la transition énergétique au travers d'une série d'événements positifs sur l'éolien et les énergies renouvelables. La soirée d'ouverture a rassemblé une centaine de personnes.

... au Val d'Ay

Pour célébrer le début du chantier du parc éolien du Val d'Ay (07), OSTWIND et les élus, qui portent le projet depuis de nombreuses années, s'étaient donnés rendez-vous sur site le 25 novembre pour un premier coup de pelle.

En bref

Changements d'adresses

Les bureaux de Tours et Amiens ont profité de la saison estivale pour déménager. Pour toute correspondance, voici leurs nouvelles adresses :

Bureau de Tours
HB Espace Business
58 rue Georges Sand
37000 TOURS

Bureau d'Amiens
4 route de Glisy
80440 BOVES

Bienvenue à...

Un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe OSTWIND depuis le mois de septembre : il s'agit de **Luc Soulié**. Ingénieur vent, Luc s'occupe notamment du suivi des mâts de mesure et des études de vent.

L'actualité de l'éolien en France

Une image positive de l'éolien

Les résultats d'une étude FEE-IFOP sur l'acceptabilité de l'éolien en France publiés en septembre 2016 révèlent que **plus de 75 %** des citoyens français ont une image positive de l'éolien.

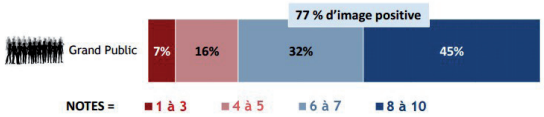

Nouveau système de rémunération

Alors que la filière éolienne pensait disposer d'un sursis jusqu'en 2018, la Commission Européenne a mis en doute la validité juridique de l'arrêté tarifaire éolien de 2014.
A partir de 2017, l'électricité éolienne ne sera donc plus vendue sur la base du tarif d'achat. A la place, elle sera vendue au prix du marché, avec un complément de rémunération.
Le projet d'arrêté, qui a dû être rédigé en urgence, semble toutefois préserver les conditions de faisabilité des projets éoliens.

Pour recevoir les nouvelles d'OSTWIND par courrier électronique, inscrivez-vous sur notre site web : www.ostwind.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, contactez-nous pour vous désinscrire, par mail à news@ostwind.fr ou par téléphone au 03.90.22.73.40

Directeur de publication : Fabien KAYSER - Rédaction : Sophie BALLAND - Crédits photo : OSTWIND